

En 2026 devenez acteur de l'énergie de votre territoire

EN 2026, VOTRE COMMUNE RENOUVELLE SES DÉLÉGUÉS AU SDE22

C'est un rôle essentiel pour porter la voix de votre territoire et participer aux décisions qui façonnent l'avenir énergétique des Côtes d'Armor.

Pourquoi devenir délégué ?

-  Représenter votre commune au sein du SDE22,
-  Être informé des dispositifs techniques et financiers,
-  Rejoindre un réseau d'élus impliqués sur les questions énergétiques,
-  Possibilité d'intégrer le Comité Syndical, organe exécutif du SDE22, pour participer aux décisions structurantes pour les réseaux, l'éclairage, la mobilité, les énergies renouvelables...

Le SDE22, c'est vous !

Votre implication est essentielle pour poursuivre une dynamique énergétique ambitieuse et solidaire dans tout le département.

Engagez-vous pour votre territoire

En devenant délégué, vous contribuez aux enjeux de la transition énergétique en Côtes d'Armor :

-  l'amélioration de la performance énergétique,
-  le soutien aux mobilités propres,
-  le développement des énergies renouvelables,
-  la modernisation des réseaux d'électricité et d'éclairage public

"Ensemble, éclairons l'avenir énergétique des Côtes d'Armor"

EN 2026

**FAITES ENTENDRE LA VOIX DE VOTRE COMMUNE,
DEVENEZ DÉLÉGUÉ AU SDE22 !**